


LA FRANCE TELLE QUE JE LA CONNAIS

Jean Viard

1
LE UN en livre



 *l'aube*

LA FRANCE TELLE QUE JE LA CONNAIS

La collection *Le 1 en livre*
est dirigée par Éric Fottorino

La plupart de ces textes sont parus dans *Le 1*.
www.le1hebdo.fr

© Le 1/Éditions de l'Aube, 2022
www.editionsdelaub.com

ISBN 978-2-8159-4853-1

Jean Viard

**La France
telle que je la connais**

éditions de l'aube

Avant-propos

Depuis qu'il participe à l'aventure du *1* et de nos autres publications, comme le magazine *Zadig* qui raconte la France au plus près, Jean Viard séduit les lecteurs par sa générosité contagieuse. Fort d'un savoir qui dépasse sa spécialité de sociologue pour embrasser tour à tour l'histoire, la géographie humaine, la démographie, sans négliger la science politique, l'économie et même la littérature quand elle sert son propos, cet auteur complet n'oublie jamais de nous prendre par la main. Pas un chiffre qu'il ne sache illustrer d'un fait. Pas un phénomène qu'il n'ait de cesse de

quantifier, d'incarner, de rendre vivant et proche. Qu'il parle de la France rurale ou des grandes métropoles, qu'il nous observe dans nos comportements de tous les jours comme dans nos aspirations ou nos pratiques politiques, l'observateur pénétrant qu'il est propose sans nous les imposer des réponses qui, comme toujours les bonnes réponses, ne cessent de nous questionner.

Face aux textes si variés que nous offre Jean Viard dans ce recueil, on se sent comme ces enfants à l'aube de leur émancipation cognitive qui ne cessent, quand on leur dit quelque chose, de demander Pourquoi, pourquoi, pourquoi? De cet auteur-éditeur-chroniqueur-débatteur-inspirateur d'experts et d'élus de terrain, on en passe et des meilleurs, on est tenté d'attendre les explications qui nous manquent face à une société toujours plus complexe. Comment la révolution numérique et collaborative a-t-elle supplanté la révolution industrielle? Comment faire en sorte que le Smic soit « un passage et non un destin », pour reprendre ses propres termes?

AVANT-PROPOS

Comment se fait-il que nous ayons l'impression de n'avoir jamais le temps de rien, alors que ce temps nous est donné bien plus largement qu'à nos aïeux, avec dix ans d'espérance de vie supplémentaires gagnés entre 1900 et 1945, et dix ans encore depuis la Libération ? Où vit-on ? À quelle vitesse vit-on ? Pourquoi vote-t-on là où on vit ou, plus exactement, là où on dort, plutôt que là où on travaille, depuis que la mobilité nous fait parcourir en moyenne 50 kilomètres par jour ?

À travers les réflexions de Jean Viard, se dessine par touches le visage complet et parfois inattendu de notre pays. Ces chroniques nous tendent un miroir dans lequel chacune, chacun de nous peut se regarder, parfois se reconnaître, souvent se surprendre. Ce n'est pas le moindre avantage de ce travail de longue haleine, patiemment composé au rythme capricieux de l'actualité, et remis en perspective dans sa vraie cohérence. Une démarche en profondeur que Jean Viard sait si bien nourrir de l'air du temps, de l'air que

ÉRIC FOTTORINO

nous respirons, et que nous lui sommes reconnaissants de restituer avec une clarté jamais dénuée d'humour et d'humanité. Le lire, c'est à la fois se sentir plus lesté d'intelligence et plus léger. Avouez que ça vaut la peine, non ?

Éric Fottorino
Directeur de l'hebdomadaire *Le 1*

L'invention de la nature

*13 juin 2019**

Il y a cinquante ans, la nature était le lieu de la beauté. Elle est devenue le lieu de la peur, de nos peurs. On avait construit l'image positive d'une nature belle, qu'il fallait protéger à travers des jardins, des parcs et des réserves. On croyait alors que des politiques d'aménagement permettraient de lutter efficacement contre les dégradations de « l'environnement ». Ces certitudes ont primé jusqu'à la COP 21, à l'automne 2015. La conférence mondiale de Paris marqua

* *Zadig* n° 2, « La nature et nous ».

un tournant dans l'espoir de préserver la nature. Un plan de travail fut établi et il fallait le respecter, ou affronter la tempête ! Sauver la Terre était devenu essentiel. La nature revêtait ainsi une légitimité supérieure, entraînant une défiance face aux autres légitimités – recensées par le philosophe Pierre-Henri Tavoillot – : les Anciens et les pouvoirs politiques.

Avant la Renaissance, la nature n'était qu'un décor. Les tableaux montrent alors des scènes peuplées de personnages. La nature est un fond souvent ajouté *a posteriori*. L'idée de représenter la nature, de suffisamment l'aimer pour l'observer, a commencé par les marines, ces vues de ports et de bateaux. À partir des XVI^e-XVII^e siècles, la bourgeoisie, anglaise notamment, veut contempler à demeure les images de Venise ou d'autres ports où accostent ses navires. Puis naît la peinture de paysage à proprement parler. Acceptant que la nature soit belle en soi, on va l'observer, jusqu'à peindre des tableaux désormais sans personnages, sans Dieu, ni image de Dieu. Tout s'inverse

alors. L'homme disparaît petit à petit, le paysage règne. C'est une première rupture essentielle.

Mais remontons à ces jours de 1728 qui voient un adolescent pauvre de 16 ans quitter à grands pas Genève la calviniste pour la France, direction Annecy. Il va rencontrer la baronne de Warens, dont il tombe amoureux, et se convertit au catholicisme. Chacun a reconnu Jean-Jacques Rousseau. C'est là, dans cette marche entre deux pays et deux religions, qu'il faut chercher notre idée moderne de la nature. Jusqu'à cette rupture protestante, l'idée des catholiques de France est que l'homme est différent de la nature, qu'il n'a rien à voir avec elle. Lui est surnaturel, transcendantal, et la nature ne l'est pas. Comme l'a dit Jésus : « Vous n'êtes pas de ce monde. » La nature est double : salvatrice, elle chante la gloire de Dieu ; tentatrice, elle est l'ennemie de l'homme et de Dieu, car elle résiste à la grâce et au surnaturel. Comme elle est propriété de Dieu et non de l'homme, celui-ci ne peut ni se l'approprier, ni la connaître, ni la disséquer – par exemple,

ouvrir un corps pour l'étudier – sous peine de bûcher. La nature est en grande partie maléfique, et il faut s'en tenir à distance. D'où le dédain pour le paysan attaché à la terre. Le citoyen est l'homme de la cité, pas de la glèbe.

D'une certaine manière, c'est Rousseau, donc, qui inventa notre vision de la nature. Le protestantisme est en rupture avec la cathédrale de Rome et tous les objets physiques qui symbolisent la présence de Dieu. S'Il n'est pas rendu visible par des églises, des tableaux ou des statues en or, seules les beautés de la nature peuvent prouver Son existence. Pensons à l'éloge des oiseaux chez Calvin. La nature commence alors à se distinguer de la campagne et de la forêt. Elle devient signe et sens. Plus on voit de belles cascades, de beaux arbres, de beaux rivages, de belles montagnes, plus est prouvée l'existence de Dieu. Peu à peu, les objets de nature sauvage vont remplacer l'iconographie catholique des églises. Ils reflètent l'œuvre majeure de Dieu. C'est ainsi que l'idée écologique va naître dans ces cultures protestantes-là, en inventant

des lieux voués au respect de la création divine. Plus tard, en 1872, sous d'autres cieux, quand des trappeurs découvriront ce qui deviendra le premier parc national américain, à Yellowstone, ce qu'ils auront vu, « c'est une parcelle de la Création à l'état brut »: le paradis terrestre, le territoire sans trace de l'homme, le monde d'avant l'homme, quand Dieu avait juste créé la Terre... Là est le fondement spirituel du premier parc naturel.

Si nous revenons à Rousseau, son respect sacré de la nature va l'opposer aux adeptes du progrès technique. À ses yeux, la nature est « naturellement » bonne, comme l'homme. Tout ce qui relève de la nature doit donc être respecté. C'est la pensée de son enfance, de son éducation calviniste. Et cette vision, il l'apporte dans un monde culturel français encore papiste.

Dans son élan vers la nature, Rousseau peut même être considéré comme « l'inventeur » de la montagne. Il est le premier à nous dire, bien avant Jean Ferrat, que la montagne est belle, quand les voyageurs la voient noire.

C'est seulement après 1830 que la France commence à protéger la nature au nom de la restauration de ce qui avait été détruit pendant la Révolution : les églises et les châteaux, mais aussi les forêts, sanctuaires ressources de la marine monarchique. Les ingénieurs des Eaux et Forêts ont ainsi porté une partie de ce mouvement en reconstruisant la forêt française. Ensuite, grâce à l'apport des artistes et des écrivains qui font passer la nature du champ politique au champ esthétique, la notion de protection perdra sa dimension conservatrice, voire réactionnaire. « Victor Hugo (dès 1825, avec *Guerre aux démolisseurs*), Lamartine, Chateaubriand, M^{me} de Staël, Taine, puis Flaubert, les Goncourt et Zola, tous popularisent la notion [de monuments et de paysages] », écrit Bernard Barraqué, directeur de recherche au CNRS*.

Si la loi sur la protection des paysages date de 1906, le vrai tournant des mentalités s'effectue avec la guerre de 1914-1918.

* Bernard Barraqué, *Histoire de la législation des paysages avant 1945*, Paris, Arte, 1985, p. 9.

Ce qui bloquait en France depuis 1830, c'est que la Restauration protégeait la propriété privée. Puis la III^e République reposa sur la propriété paysanne – paysan propriétaire, chef de famille, soldat, élu municipal et républicain ! Les colonies étant là pour le surplus alimentaire. L'idée que l'on pouvait limiter la propriété individuelle au nom de la protection était insupportable. Après la Grande Guerre, la propriété privée comme principe sacré a reculé – près d'un million de paysans ont péri au champ d'honneur –, la classe des rentiers a disparu, et avec elle, ses groupes de pression.

De 1923 à 1931, dix parcs nationaux furent créés en Algérie pour protéger des espaces naturels, mais aussi des espèces animales et végétales. Sous la pression des congrès internationaux, la France accepta de créer des réserves de chasse en Cochinchine (18 janvier 1925) et en Afrique occidentale française (10 mars 1925), puis des réserves de pêche (31 mars 1934). Un parc national antarctique fut ouvert le 30 décembre 1924*.

* *Ibid.*, p. 20.

Faute de pouvoir agir dans l'espace intérieur, on se servit des colonies comme de lieux d'expérimentation pour un modèle qu'on généralisa plus tard en métropole.

En matière de sites naturels, la loi de 1930 impose le même droit qu'en matière de monuments. La conservation cesse alors de ne dépendre que des communes et des départements. Des procédures sont envisagées pour pallier l'absence d'accord avec le propriétaire, en particulier dans le cas des vastes paysages. Le ministre des Beaux-Arts peut dorénavant engager des procédures d'expropriation. Enfin, le 23 octobre 1958, les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique sont réformées. C'est dans ce contexte que sera promulguée la loi instituant en France des parcs nationaux. La loi agricole dite « Pisani » du 22 juillet 1960, consacre un bref chapitre à ces nouveaux espaces. L'exposé des motifs commence ainsi :

Une notion de parc national absolument originale s'est peu à peu dégagée en France où, par ailleurs, il n'est plus possible de

L'INVENTION DE LA NATURE

trouver une seule étendue importante vierge de toute intervention de l'homme, même suffisamment ancienne, et qui puisse être constituée en parc national classique, tel que les pays neufs ont pu en réaliser.

Pour les sénateurs, cette loi rattrape plutôt un retard. Elle est donc bienvenue :

La nature, préservée du danger de dégradation, pourra se développer dans toute sa spontanéité. Ces parcs pourront même devenir de véritables musées d'histoire naturelle tout en conservant leur rôle de centres de villégiature privilégiée.

Avec l'avènement du gaullisme, en 1958, on décida donc que le principe de propriété ne pouvait s'opposer au principe de protection. Le modèle des parcs nationaux créés en Algérie et en Antarctique fut ainsi implanté dans l'Hexagone. Les hauts fonctionnaires coloniaux rapatriés en métropole voyaient la France intérieure comme un espace vide, une grande Corrèze ! À côté de la nature à préserver se développa son occupation à des fins militaires :

l'aménagement du plateau d'Albion pour la force de dissuasion nucléaire, des camps de Canjuers et du Larzac pour l'entraînement des troupes. Les territoires militaires d'entraînement des colonies furent ainsi réimplantés dans les zones dépeuplées du pays, ce qui provoqua des conflits entre les territoires. Le discours nationaliste s'était imposé : la France se voyait comme une totalité, protégée par le nucléaire, bâtie sur son indépendance alimentaire et sa puissance industrielle, dotée, enfin, de lieux de beauté, originaux ou reconstruits – pensons ici à Eugène Viollet-le-Duc. La nature « nationaliste » succédait d'une certaine façon à la nature « religieuse ».

Précisons que les projets de parcs privés existaient avant 1960. Une bourgeoisie avait découvert les vacances dès la fin du XIX^e siècle, jetant son dévolu sur les bords de mer, puis sur la montagne du ski et de la marche à pied. Les premiers opérateurs de tourisme, le Touring Club de France ou le Club alpin, jouèrent un rôle important pour protéger ces hauts lieux et les magnifier. À Nice, ils construisirent les

corniches pour montrer la majesté des paysages. Il fallait imaginer des points de vue d'où l'homme puisse se mesurer au monde. Un lieu observé d'en bas – le mont Blanc – rappelait la petitesse de l'homme. D'une corniche, tout changeait : c'était l'homme qui dominait le paysage. Ce mouvement renvoie à une interrogation philosophique, à une certaine mélancolie romantique de l'être humain quant à sa place dans l'univers. « En face », si l'on peut dire, les tenants de la révolution industrielle et du mythe révolutionnaire transformaient le monde.

Cette aventure de la nature protégée va connaître son épilogue en 1966 à Lurs, en haute Provence. Là se réunit un colloque – qui fera date – où vont s'affronter les tenants des parcs culturels régionaux et ceux des parcs naturels régionaux. Les premiers, autour de l'abbé Pierre Martel, veulent muséifier les traces de la vieille civilisation rurale française et faire du pays entre Lurs, Ventoux et Luberon un conservatoire national. Les seconds, que l'on n'appelle pas encore les écologistes,

veulent protéger les massifs, leur faune et leur flore. Leur victoire signera le triomphe de Jean-Jacques Rousseau... Ainsi fut créé le parc naturel du Luberon, sur les deux versants du massif. « Cette baguette de pain », dira Pierre Martel avec mépris, lui qui voulait créer un conservatoire culturel à qui « Paris et New York n'imposeraient rien »! L'ambition allait loin, puisque les parcs culturels devaient, dans cette vision, protéger rien moins que la France chrétienne. Ses défenseurs envisageaient qu'en période de guerre, on puisse y stocker nos grandes œuvres d'art, vider le Louvre de ses trésors pour les acheminer en haute Provence. Le débat porta sur le territoire de Lurs lui-même. Pierre Martel défendait un parc englobant aussi des villes et des villages entre Lure et Luberon, comme plus tard le parc des Cévennes. Un parc autour de l'homme et de sa culture, pas autour des animaux et des espèces végétales. Mais la vision du mouvement écologiste l'emporta: des parcs définis en fonction des territoires des animaux, pas des humains. Naquirent alors

les parcs régionaux du Luberon, de Lure, des Alpilles, du Verdon, puis récemment du Ventoux. Chaque montagne devint un micro-parc. Au même moment, sous l'influence des protestants naquit le parc national des Cévennes. Lorsque, en 1974, candidat à la présidentielle, René Dumont se présenta avec un simple verre d'eau en disant: « Là est l'avenir du monde », la nature marqua vraiment son entrée dans la culture et la technique de l'homme. Le tournant était historique.

Aussi, vivant entre le Vaucluse – en bordure du pays vaudois – et la Bretagne, j'essaie de comprendre comment a évolué notre idée de nature. Fils de vieille lignée paysanne et forestière, m'a préoccupé cette nature réensauvagée d'où le travail de l'homme est banni. Car nous sommes issus d'une civilisation qui érige le travail en valeur et pour qui l'action de l'homme finit toujours par corriger les erreurs de l'homme. Pour moi, le village bâti autour de son église et de sa mairie était le cœur naturel des espaces non urbains. Les montagnes faisaient sens comme alpages ou

pays des gens de la forêt, des trappeurs et des chasseurs. Je les regardais l'œil chargé des textes de Giono – celui du *Grand Troupeau* ou de *L'homme qui plantait des arbres**. Les décisions de certains villages de construire dans les terres cultivées plutôt que sur les collines couvertes de garrigues me heurtaient. J'y voyais la négation du travail de nos pères.

Mais de vivre depuis près de cinquante ans au cœur d'un parc naturel, dans ce qui fut jadis la campagne profonde, a modifié lentement ma culture rurale. Au fil des saisons, j'ai perçu la distinction entre rural et nature; la nature, dans ce qu'elle a de vivant – c'est-à-dire de création irréductible à notre technique –, mais aussi la nature miroir de nous-mêmes. J'ai compris qu'il n'était plus possible de penser la culture sans l'écologie. Selon un sondage Harris interactive pour la Croix-Rouge réalisé en avril 2018, plus de 80 %

* Jean Giono, *Le grand troupeau*, Paris, Gallimard, 1931; « L'homme qui plantait des arbres », *The Reader's Digest*, février 1953; rééd. Paris, Gallimard, 1983.

des Français ont peur du réchauffement climatique, redoutent des catastrophes prévisibles (fonte des glaces, inondations, tempêtes, disparition d'espèces animales, pollution) ainsi que leurs conséquences pour leur santé et pour les équilibres du monde – migrations et guerres.

Autant dire que nous entrons dans une période nouvelle. On ne peut plus tenir la nature à distance ni consommer chaque semaine 1 100 hectares de terres agricoles en France. La sanctuarisation de nos terres arables – 53 % du sol de « la patrie » – sera notre nouvelle aventure démocratique.

Face à la nature dérégulée, le danger de mort augmente et la politique recule comme lieu de légitimation pour l'action. Seuls 34 % de nos concitoyens croient en l'État pour trouver des solutions, et 32 % dans les entreprises, le local restant le lieu principal de confiance dans l'action publique. La bataille écologique sera donc d'abord locale et individuelle. Mais aussi forcément politique, car seule cette dernière peut résoudre la question de la

JEAN VIARD

crise de la nature. La démocratie veut que ces grands choix soient décidés par les citoyens. La France peut ici retrouver un rôle précurseur en refondant son pacte territorial autour de ses terres arables, de ses mers et de ses forêts. Dans un environnement où nous sommes à nouveau très proches de la position des hommes préhistoriques, poursuivis par les ours, les tigres et les loups. Seuls les périls ont changé. Ils s'appellent réchauffement climatique, fonte des glaciers, montée des mers et des océans, course affolée des survivants.

Vive la famille nouvelle !

9 décembre 2015*

En 2015, 57 % des bébés sont nés hors mariage en France – 65 % des premiers-nés –, quand, en 1968, 6 % des enfants étaient dits « illégitimes ». Où trouver une plus grande révolution sur une période aussi courte ? Merci 68 ! Et ce, silencieusement, sans manifestation ni débat enflammé à la Chambre. Le mariage, pierre angulaire de nos sociétés depuis des siècles, nous a quittés. Et... un mariage sur deux célébré à Paris est dénoué avant la cinquième année alors même que

* *Le 1* n° 86, « C'est à nous d'agir ».

l'on vient de voter la loi, heureuse mais si mal nommée, dite du « mariage pour tous ». Le mariage n'est plus un engagement mais une fête, juste « possible » et à la demande. Attention, cependant, au fait que les pensions de réversion ne sont un droit... que dans le mariage ! État – et partenaires sociaux – conservateur quand tu nous tiens...

Si j'inaugure cette chronique dans *Le 1* avec ce chiffre, c'est qu'il est pour moi celui qui résume le mieux les bouleversements que nous vivons. Car s'il y a rupture, changement de monde, il n'y a pas effondrement, ni destruction de la famille ou relâchement des mœurs. À l'inverse, même. La nouvelle famille, sorte de « tribu quatre générations » excluant parfois l'un ou l'autre, gardant quelques ex ou amis proches, est en pleine forme. Le repas du dimanche y est redevenu un must, 70 % des gens partent en vacances en famille, 20 % des emplois sont trouvés grâce à ce réseau de solidarité puissant quand Pôle emploi plafonne à 9 %. Autrement dit, quand le politique constitué ne s'occupe